

les mêmes que celles qui ont été isolées dans divers rapports, à commencer par le rapport marquant publié il y a presque 10 ans par le Comité spécial concernant les invalides et les handicapés, sous le titre *Obstacles*, et qui ont été soulevées de façon répétée par les représentants des personnes handicapées depuis lors. L'éventail des problèmes, on le constate avec tristesse, reste essentiellement inchangé.

Dans de nombreux cas où des mesures furent prises, nous nous inquiétons non pas seulement de leur inefficacité, mais aussi des degrés d'attention inéquitables accordés aux grands types d'incapacité : incapacités physiques, troubles du développement, infirmité mentale, visuelle, auditive, difficultés d'apprentissage et troubles invisibles. Le Canada doit chercher à intégrer toutes les personnes qui souffrent d'une invalidité, et non pas seulement celles qui bénéficient de la plus grande attention de la part des médias ou celles dont l'incapacité exige le moins d'adaptation pratique de la part de la société.

Ce rapport se veut un survol des principaux problèmes et sujets de préoccupation et isole les interrelations dont il faudra s'inspirer lors de l'élaboration des propositions futures. Il présente également les principales constatations que nous avons pu faire jusqu'à présent. Par dessus tout, il montre aux Canadiens que nous sommes encore loin d'avoir tenu nos engagements envers ceux d'entre nous atteints de déficience. Nous devons nous interroger, avec un sentiment d'urgence renouvelé, sur les raisons de cet état de chose et sur les moyens d'y remédier.